

EPFF : LES ACTIVITES



Pôle Orientation Insertion	SAS DIAGNOSTIC PROJET
Présentation de l'action	<p>Cette prestation se positionne comme une des premières actions en matière d'appui socioprofessionnel au sein de l'offre d'insertion départementale. Elle tend à remobiliser individuellement le bénéficiaire de manière intensive vers un nouveau projet professionnel et/ou vers un nouveau parcours d'insertion.</p> <p>Le SAS Diagnostic Projet est un espace de parole et de soutien privilégié pour les BRSA. Il constitue une prestation spécifique, complémentaire et préalable des bilans de compétences mis en œuvre dans le cadre des politiques publiques de l'emploi.</p>
Finalité	<p>A partir d'un diagnostic social, personnel et professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluer les potentialités des bénéficiaires, leurs savoir-faire, leurs capacités, • Repérer les freins et les difficultés (personnels, culturels, familiaux, professionnels...), • Élaborer les stratégies susceptibles d'améliorer les problématiques rencontrées, • Élaborer un projet de vie et/ou un projet professionnel à moyen terme avec un engagement sur l'étape suivante.
Public concerné	<p>Sur prescription des référents sociaux ou du pôle d'Insertion, l'action est destinée aux bénéficiaires du RSA ou conjoints ayant droit, éloignés de l'emploi, résidant à Marignane ou Vitrolles, soumis à droits et obligations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En situation de précarité, d'isolement ou rencontrant des problématiques sociales, • Rencontrant des problématiques les empêchant d'opérer des choix, • Ayant des difficultés à initier un parcours d'insertion. <p>Le frein « santé » ne doit pas être le frein principal des personnes orientées sur l'action. <i>Le dispositif est accessible aux personnes en situation d'handicap.</i></p>
Modalités	<p>Le Sas Diagnostic Projet fonctionne, en entrées et de sorties permanentes. Il s'agit d'un accompagnement personnalisé fondé sur des entretiens individuels réguliers (rythme modulable) avec un référent unique.</p> <p>La prestation peut durer jusqu'à trois mois, avec une durée variable (jusqu'à 8 heures). Possibilité de prolongation jusqu'à 3 mois supplémentaires (4 heures supplémentaires maximum), par dérogation du pôle d'Insertion.</p>
Contenus	<p>Le parcours s'articule en trois phases d'une durée variable selon les situations :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le diagnostic social, personnel et professionnel portant sur l'évaluation des savoir-faire, des potentialités et sur l'identification des freins réels et des blocages éventuels, 2. L'accompagnement qui doit favoriser la levée/atténuation des problématiques rencontrées et la construction d'un projet d'insertion réaliste associé à un plan d'actions. 3. La conclusion : élaboration d'une synthèse écrite qui doit permettre à la personne, au référent et au pôle d'insertion de valider et enclencher la suite du parcours.
Mode de validation	<p>A l'issue de la prestation, la personne et son référent social doivent disposer d'une synthèse comportant un diagnostic personnel, un projet et/ou des étapes de parcours vers l'emploi : accompagnement socioprofessionnel, accompagnement à la création d'activité, formation, chantier d'insertion, emploi.</p>
Lieu (x) d'intervention	<p>EPFF Marignane - 33 Avenue du Maréchal Juin 13700 Marignane Bus de l'étang : 635/Bus 649/Bus 679/Bus 699/Bus 104/Bus C612 Arrêt Le Gabian (1 min. à pied)</p> <p>EPFF Vitrolles - Technoparc du Griffon BAT 11 511 Route de la Seds 13127 Vitrolles Bus de l'étang 210/211/ 88/ 20/7/ZENIBUS Arrêt bastide Blanche (5 minutes à pied)</p>
Contact	<p>Jacques LARIVE, Responsable de Pôle : j.larive@epff.eu</p>